



**NUCLEAR PROLIFERATION
PREVENTION PROJECT**

January 2, 2017

Secretary
U.S. Nuclear Regulatory Commission
Washington, DC 20555
Attn: Chief, Docketing and Services Branch

**Edlow International Company (Export of 93.20% Enriched Uranium)
(Docket No. 11006235, Lic. Application No. XSNM-3771)**

Dear Secretary of the NRC:

Additional information has come to light relevant to the above-captioned proceeding and to my previously submitted Petition for Leave to Intervene and Request for Hearing. Accordingly, I request that this correspondence be filed in the above-captioned proceeding.

On October 19, 2016, per attached transcript, Belgium Parliament Member Jean-Marc Nollet asked Belgium's Minister of Home Affairs Jan Jambon when the BR-2 reactor would convert from HEU to LEU fuel. Minister Jambon replied: "il n'y a pas de conversion pour 2022, au minimum, parce que toutes les recettes utilisées de *low enriched uranium* (LEU) ne permettent pas encore la conversion du *Belgian reactor 2* (BR2)." The English translation is as follows: "There will not be conversion until 2022, at least, because existing LEU fuel designs do not yet permit conversion of the BR2."

Putting aside the question of whether the BR-2 reactor could be converted to LEU fuel sooner, as the petition contends, the Belgian government now has told its Parliament that conversion to LEU fuel might be feasible as soon as 2022, which is only five years from now. This reinforces the petition's contention that the proposed ten-year license for export of HEU to fuel the BR-2 reactor is neither warranted nor permitted under U.S. law. It also underscores that there is no justification for the amount of HEU in the proposed license, which the applicant says is sufficient for six years of operation, given that the Belgian government says the reactor might be converted to LEU within five years, and considering that the reactor could have extended outages during that time.

In light of the above new information, I reiterate my request that the Commission order a full and open public hearing at which interested parties may present oral and written testimony concerning the factual and legal issues relevant to the Commission's determinations with respect to the pending license application.

Sincerely,

Alan J. Kuperman, Ph.D.
Associate Professor, LBJ School of Public Affairs
Coordinator, Nuclear Proliferation Prevention Project
University of Texas at Austin

Enclosure

cc: DOE/NNSA; Office of the General Counsel, U.S. NRC; Executive Secretary, U.S. Dept. of State

TRANSCRIPT
BELGIAN CHAMBER OF REPRESENTATIVES
COMMITTEE ON THE INTERIOR, GENERAL AFFAIRS AND THE CIVIL SERVICE
OCTOBER 19, 2016

<https://www.lachambre.be/doc/CCRI/html/54/ic514x.html>

13 Question de M. Jean-Marc Nollet au vice-premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des Bâtiments, sur "les préoccupations exprimées par les États-Unis à propos de notre sûreté nucléaire" (n° 13907)

13.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, monsieur le ministre, comme vous le savez, cela fait déjà un certain temps que les Américains se plaignent de la trop faible sûreté de nos sites nucléaires et du risque lié notamment à l'utilisation d'uranium hautement enrichi que ce soit à Mol ou à Fleurus.

On peut comprendre leur crainte, vu le contexte général: le sabotage à Doel 4, le départ pour la Syrie de personnes qui ont travaillé dans la centrale de Doel, la découverte de vidéos chez des terroristes, etc. Tout cela n'a fait que renforcer les légitimes appréhensions américaines.

Dans une lettre ouverte envoyée au secrétaire d'État à l'Énergie, de nombreux experts américains ont fait part de leurs préoccupations en la matière en rappelant que, lors du sommet de 2012 à Séoul, la Belgique s'était engagée à ce que le CEN et l'IRE ne travaillent plus avec de l'uranium hautement enrichi et passent à l'uranium faiblement enrichi dès 2015. Manifestement cet engagement n'a pas été respecté.

Monsieur le ministre, quand l'engagement, selon lequel seul de l'uranium faiblement enrichi serait utilisé, pourra-t-il être définitivement respecté? Quelle est votre réaction par rapport à ces craintes américaines exprimées encore récemment? Nous avons déjà eu l'occasion d'aborder ce dossier, mais je souhaitais refaire le point avec vous afin de savoir si une date précise en la matière avait été arrêtée.

13.02 Jan Jambon, ministre: Monsieur le président, monsieur Nollet, les sites du CEN et de l'IRE bénéficient de la même protection physique que les centrales nucléaires.

L'AFCN veille à ce que chaque site nucléaire réponde aux normes de sûreté et de sécurité qu'elle a imposées et dispose d'un système de sécurité efficace permettant de faire face aux vols, aux tentatives d'effraction, etc. Comme c'est le cas pour tous les sites nucléaires, des militaires sont présents sur les sites du CEN et de l'IRE.

Sans faire aucun compromis sur la sécurité nucléaire, la Belgique a l'intention de ne plus utiliser de l'uranium hautement enrichi, dès que cela sera techniquement et économiquement faisable. Il faut savoir que nous devons garantir l'approvisionnement en isotopes médicaux essentiels pour le dépistage des cancers en Belgique et dans le monde entier.

Les programmes de recherche nécessaires à cette conversion sont menés au sein du CEN et de l'IRE, depuis de très nombreuses années, en collaboration avec les autorités américaines compétentes, comme la National Nuclear Security Administration (NNSA).

Cependant, il est faux de dire que la date de 2015 avait été fixée comme date ultime. Le CEN nous

confirme qu'ils ont travaillé pendant des années à la conversion avec les Américains, mais qu'il n'y a pas de conversion pour 2022, au minimum, parce que toutes les recettes utilisées de *low enriched uranium* (LEU) ne permettent pas encore la conversion du *Belgian reactor 2* (BR2). La conversion vers les cibles LEU pendant l'installation de l'IRE progressent et les cibles *high enriched uranium* (HEU) seront progressivement remplacées par des cibles LEU dans les années qui suivent. La procédure d'autorisation LEU est en cours à l'AFCN.

13.03 **Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen)**: Monsieur le ministre, si je comprends bien, pour Fleurus, il faudra encore plusieurs années, mais sans délai précis. Et, pour Mol, ce n'est pas avant 2022.

13.04 **Jan Jambon, ministre**: Il n'est pas possible de reconverter le BR2 avant 2022.

13.05 **Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen)**: Pourtant c'est en 2012 que les engagements ont été pris à Séoul. Vous dites que la date de 2015 n'était pas fixée, que c'était juste un objectif. Néanmoins, quand on regarde le temps que cela prend, nous avons un vrai problème par rapport à ce que les Américains souhaitent. Vous étiez présent au Sommet de Washington quand les Américains et les prix Nobel scientifiques ont rappelé qu'il fallait arrêter. Ils exigent que cela se passe au plus vite.

13.06 **Jan Jambon, ministre**: Cette réponse est le fruit d'une concertation avec les Américains. La National Nuclear Security Administration (NNSA) est au courant et procède aux études avec nous.

13.07 **Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen)**: Vous dites qu'il y a des raisons économiques de faisabilité. Vous avez toujours eu pour ligne de dire que l'économique passait au second plan, après la sécurité et la sûreté. J'ai l'impression qu'ici nous ne sommes pas tout à fait dans cet équilibre classique.

13.08 **Jan Jambon, ministre**: Il est clair que nous ne voulons pas jouer avec la sécurité. Dans les normes qui sont préparées, nous pouvons continuer, mais nous avons aussi pris l'engagement de passer de HEU à LEU le plus vite possible, tout en restant dans les normes de sécurité. En deuxième lieu viennent les paramètres économiques, après les normes de sécurité.

Nous ne devons pas aller plus vite que nécessaire.

D'un point de vue économique, nous avons besoin de ce réacteur. Nous opérerons le changement le plus rapidement possible, mais cela doit être faisable, ce qui n'est pas le cas actuellement.

13.09 **Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen)**: Je vous répète que l'apport d'éléments d'ordre économique suscite mon inquiétude.

Par ailleurs, je reste dubitatif au regard de votre réponse pour ce qui concerne Mol. En effet, vous avez parlé de 2022. Reste donc encore six ans. En outre, vous n'avez donné aucune précision pour ce qui concerne Fleurus puisque vous avez parlé de "quelques années". Ces délais me semblent très longs alors qu'il est question de sécurité.

L'incident est clos.

--

Before the
UNITED STATES NUCLEAR REGULATORY COMMISSION
Washington, D.C. 20555

In the Matter of)
)
Edlow International Company) Docket No. 11006235
)
(Export of 93.20% Enriched Uranium)) License No. XSNM 03771
)
) January 2, 2017
_____)

CERTIFICATE OF SERVICE

Pursuant to 10 CFR § 2.305, I certify that on this date copies of the foregoing correspondence were served upon the Electronic Information Exchange (the NRC's E-Filing System) in the above captioned matter.

Signed electronically by

Alan J. Kuperman, Ph.D.
Associate Professor, LBJ School of Public Affairs
Coordinator, Nuclear Proliferation Prevention Project
University of Texas at Austin
P.O. Box Y
Austin, TX 78713-8925
(512) 471-8245
akuperman@mail.utexas.edu

Date of Signature: January 2, 2017